

14^{ème} réunion du Réseau d'expertise scientifique et technique (REST)

14-15 avril 2026 à Lyon

Les 14 et 15 avril 2026 s'est déroulée à Lyon la 14^{ème} réunion du réseau scientifique et technique Espèces exotiques envahissantes. Le premier jour, les 27 participants ont été accueillis dans les locaux de la DREAL AURA pour une journée de plénière, où différentes présentations se sont succédées. Actualités du Centre de ressources EEE, actualités nationales, gestion des renouées et du silure, modèles écologiques pour aider à la gestion : les sujets ont été nombreux. En fin de journée, les participants ont pu participer à un atelier sur le dénielisme et les EEE. Ensemble, au travers d'un atelier « World café », nous avons réfléchi aux manières de communiquer sur les EEE face à la propagation de certains discours dénielistes.



Sortie sur le terrain, sur les chantiers du fleuve Rhône où la problématique de la gestion des Renouées se pose.

PROGRAMME :

10h : Accueil des participants

10h30 Actualités du Centre de ressources EEE et du Comité français de l'UICN - Yann Soubeyran, Clara Singh, Camille Bernery (Comité français de l'UICN)

11h15 Actualités nationales et internationales EEE – François Delaquaize (MTECT)

11h45 Développement d'un dispositif de surveillance et d'aide à la gestion des plantes exotiques envahissantes le long des routes - Arnaud Albert (OFB)

12h15 – 13h30 : Repas sur place

13h30 Panorama des techniques non brevetées utilisées pour la gestion des renouées du Japon – Manon Boyer (ecf. Invavio)

14h15 Du référencement des champignons exogènes de France et d'Europe au croisement des données de présence en région – Jérôme Dao et Carole Hanneiro (CBN PMP) – En visio

14h45 Plantes invasives en France: agir grâce aux modèles écologiques - Mohamad Abdallah (Laboratoire Ecodiv, Université de Rouen)

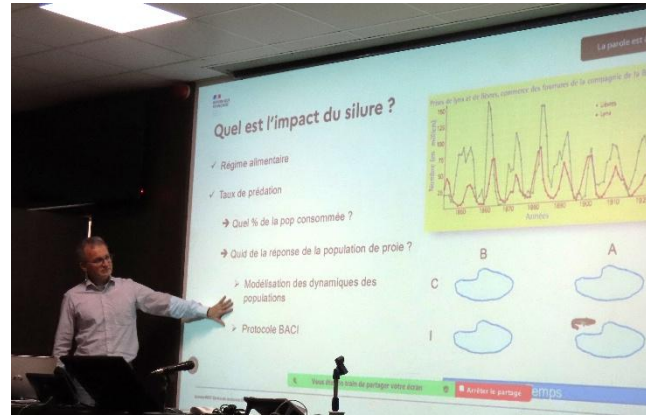
15h15 Le silure ou les limites de la science dans la gestion des EEE - Nicolas Poulet (OFB)

15h45-16h : Pause

16h **Atelier**
EEE et dénielisme

17h30 : Fin de la réunion

RETOUR SUR LES PRESENTATIONS



Actualités du Centre de ressources EEE et du Comité français de l'UICN - Yohann Soubeyran, Clara Singh, Camille Bernery (Comité français de l'UICN)

Concernant le Centre de ressources EEE (UICN France et OFB) :

Le [rapport d'activité 2025](#) publié reprend les principales actions menées par le Centre de ressources durant cette année.

Quatre retours d'expériences de gestion portant sur diverses espèces en métropole et en outre-mer (Raisin d'Amérique, Iguane commun, Pléco ou Liane de Madère) sont en cours de rédaction et seront publiés en 2026. L'objectif est la publication de 6 à 8 retours d'expérience chaque année. Le Centre de ressources EEE met également à disposition des retours d'expériences de gestion produits en région par les acteurs des territoires. Une nouvelle consultation des structures têtes de réseaux et organismes clés dans les différentes régions sera lancée avant l'été pour identifier de nouveaux REX régionaux pouvant être valorisés sur le site Internet du Centre de ressources.

La rédaction de l'éclairage scientifique sur la lutte biologique comme méthode de gestion des espèces exotiques envahissantes se poursuit. Cette publication vise à synthétiser les connaissances scientifiques, présenter les avantages et limites de cette approche et analyser les conditions nécessaires à l'efficacité des programmes de lutte biologique. Quatre chapitres sur les 6 prévus ont déjà été rédigés. Sa diffusion est prévue fin 2026.

Les 22 et 23 janvier 2026 se sont déroulées à Sète les journées d'échanges techniques consacrées aux espèces non indigènes marines. Portées par le CPIE Littoral d'Occitanie et accueillies par l'IFREMER, ces journées étaient inscrites dans le cadre de la dynamique nationale ALIEN Mer et ont permis d'aborder la mobilisation des filières sur les enjeux de biosécurité pour prévenir les introductions et les propagations des ENI marines. Des ateliers ont porté sur la détection précoce, la surveillance et l'intégration de la biosécurité dans les pratiques professionnelles.

Le CDR EEE est partenaire d'un projet de recherche et développement intitulé ValOrPEE (2026-2029) visant à évaluer la possibilité de valoriser les plantes exotiques envahissantes par compostage ou méthanisation. Coordonné par l'association des agriculteurs composteurs de France, et réunissant l'AAMF, ENSAIA Nancy, Rittmo et l'OFB, le projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projet Graine de l'Ademe et son évaluation est encore en cours au moment de la rédaction de ce compte rendu. L'objectif est de vérifier scientifiquement les capacités de ces procédés pour inactiver le potentiel de dissémination des plantes tout en valorisant la biomasse issue des opérations de gestion.

La feuille de route 2026 est présentée avec les actions portées jusqu'à la fin de l'année par les deux partenaires, l'OFB et le Comité français de l'UICN. Le deuxième semestre 2026 sera également consacré à la préparation de la nouvelle convention de coopération 2027-2030 pour la mise en œuvre du centre de ressources EEE.

Concernant le réseau EEE Outre-mer (UICN France) :

Après une première session régionale organisée en Martinique en février 2024, la deuxième formation dédiée à la prévention et à la surveillance des espèces non indigènes marines s'organise dans le cadre du 5^e plan national d'action de l'Ifremer. Financée par l'Ifremer, elle est destinée aux professionnels de l'environnement ainsi qu'aux acteurs et usagers de la mer. Elle se tiendra en Polynésie française du 26 au 29 mai 2026, avec l'appui de l'Université et de la Direction de la biosécurité, et inclura notamment des travaux de terrain à la marina de Papeete et la participation de structures variées.

Suite à la formation sur les espèces non indigènes marines réalisée en 2024 en Martinique, les trois Grands ports maritimes de Martinique, Guadeloupe et Guyane ont sollicité l'UICN France pour un projet de formation et de sensibilisation. Prévu sur 2 ans jusqu'à décembre 2027, il comprend des actions de communication avec la conception de panneaux et de vidéos destinés à différents publics, ainsi que des actions de formation et de sensibilisation auprès des personnels portuaires, qu'ils soient navigants, agents à quai ou agents techniques.

Actualités nationales et internationales EEE – François Delaquaize (MTECT)

Une loi adoptée en mars 2025, complétée par un décret d'application en décembre 2025, prévoit la mise en place d'un plan national de lutte contre le Frelon asiatique (ou Frelon à pattes jaunes - *Vespa velutina*), décliné à l'échelle départementale et incluant un dispositif d'indemnisation pour les apiculteurs professionnels. La stratégie repose principalement sur trois actions : le piégeage des reines fondatrices au printemps, la destruction des nids en été et la protection des ruchers. Le financement prévu pour 2026 est d'environ 3 millions d'euros, principalement consacrés aux actions de lutte et à la formation d'acteurs locaux.

La présence de la Fourmi électrique (*Wasmannia auropunctata*), espèce exotique envahissante réglementée, a été signalée dans le Var avec trois foyers identifiés (Toulon, La Croix-Valmer et Cavalaire). Sa propagation est liée au transport de végétaux contaminés et elle présente des impacts importants sur la biodiversité et la santé humaine. Les méthodes de gestion testées restent d'efficacité limitée et la lutte est compliquée par l'accessibilité de certains sites et par le manque de financements.

Concernant les financements, le budget 2026 dédié aux EEE prévoit environ 700 k€ pour les services déconcentrés. Les EEE sortent du dispositif Fonds Vert classique mais bénéficient d'une enveloppe sanctuarisée intégrée à plusieurs actions de la SNB, pour un total de 18 M€. Les opérations de gestion des EEE sont estimées à 1,9 M€. Enfin, le fonds d'urgence EEE de la DEB pour 2026 s'élève à 250 k€, dont environ 200 k€ resteraient disponibles. Par ailleurs, un séminaire des pilotes de la Stratégie nationale pour la biodiversité est prévu afin d'échanger sur la mise en œuvre concrète des actions en faveur de la biodiversité dans les territoires et sur la coordination entre les différents acteurs publics.

Les échanges en salle ont notamment porté sur la gestion du Frelon asiatique et la mobilisation des acteurs locaux. Il a été rappelé que les abeilles asiatiques produisent moins de miel, expliquant le faible intérêt des apiculteurs pour leur élevage. Les DREAL pourront adapter les instructions et l'orientation des dossiers au niveau régional. Plusieurs interventions ont souligné l'importance de s'appuyer sur des acteurs de terrain motivés, comme les particuliers, communes ou apiculteurs amateurs, afin de renforcer les actions de gestion. L'idée de développer des tutoriels et de diffuser des plans de pièges a été évoquée. La création d'un site internet national centralisé dédié au Frelon asiatique a également été proposée afin de rassembler les ressources et outils existants. Des interrogations ont été soulevées concernant la pérennité des financements et l'animation des actions. Les discussions ont aussi porté sur la nécessité de mieux coordonner les acteurs et filières existants, ainsi que sur le rôle de la recherche, notamment autour des impacts du frelon asiatique sur d'autres groupes d'espèces.

Panorama des techniques non brevetées utilisées pour la gestion des renouées du Japon

– Manon Boyer (ecf. Invabio)

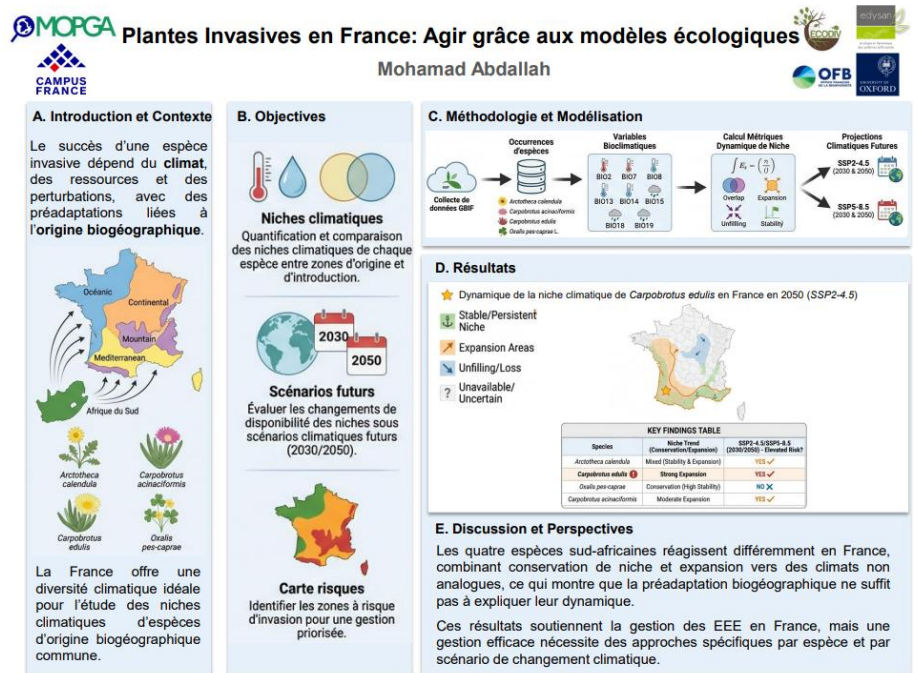
Un panorama des techniques non brevetées utilisées pour la gestion des renouées du Japon a été présenté par Manon Boyer, spécialiste de la gestion de ces espèces. Un guide technique détaillé sur leur gestion est en cours d'élaboration pour l'Institut Scientifique de Service Public (ISSEP) de Wallonie et sera prochainement disponible.



Plantes invasives en France: agir grâce aux modèles écologiques - Mohamad Abdallah (Laboratoire Ecodiv, Université de Rouen)

Les modèles écologiques de répartition (SDM: *Species distribution models*) permettent de mieux comprendre la dynamique de répartition des espèces exotiques envahissantes au regard des futurs scénarios climatiques. Le rôle du climat, des ressources disponibles et des perturbations dans le succès d'invasion dans l'hexagone a été analysé pour 4 espèces végétales d'origine sud-africaine.

Les résultats montrent que les 4 espèces étudiées réagissent différemment aux conditions climatiques françaises. Certaines conservent une niche climatique proche de celle de leur aire d'origine tandis que d'autres colonisent des climats non analogues, indiquant que les préadaptations biogéographiques ne suffisent pas à expliquer leur expansion.



Les projections réalisées à l'horizon 2050 mettent en évidence l'influence potentielle du changement climatique sur la dynamique des invasions biologiques. L'étude souligne ainsi la nécessité de développer des stratégies de gestion adaptées à chaque espèce et tenant compte des différents scénarios climatiques futurs.

La présentation de Mohamad a donné lieu à plusieurs échanges méthodologiques. L'analyse réalisée a nécessité environ sept mois de travail. Concernant le nettoyage de la base de données, un workflow développé sous R a été utilisé afin de supprimer les doublons et conserver une identité climatique unique par entrée, grâce à des scripts spécifiques de traitement des données.

Des questions ont également porté sur les limites du modèle, notamment concernant les espèces observées en dehors de leur niche climatique. Il a été souligné qu'il reste difficile de conclure à ce stade, les analyses reposant principalement sur des données climatiques sans intégration d'autres paramètres environnementaux potentiellement explicatifs.

Enfin, l'utilisation de l'outil QGIS a été mentionnée, tandis que l'outil CarHab n'avait pas été envisagé. Il a toutefois été rappelé que CarHab permet des relevés d'habitats très précis en France et pourrait fournir des résultats encore plus détaillés.



Crédits photo : Jakub Hałun, CC BY 4.0

Le silure ou les limites de la science dans la gestion des EEE - Nicolas Poulet (OFB)

Le silure illustre les difficultés rencontrées dans la gestion des espèces exotiques envahissantes et les limites des connaissances scientifiques pour appuyer la décision publique.

En effet, l'ampleur des impacts du silure sur les communautés piscicoles reste encore à éclaircir. Le régime alimentaire du silure est opportuniste et varie selon les milieux et les saisons. Plusieurs études mettent en évidence des impacts significatifs sur certains migrateurs amphihalins, notamment le saumon atlantique, les aloses et la lamproie marine, avec des taux de prédation parfois élevés à proximité des obstacles artificiels. En revanche, les effets sur d'autres espèces et sur le fonctionnement global des écosystèmes demeurent plus incertains et variables.

De plus, établir un lien direct entre les taux de prédation observés et l'évolution réelle des populations de proies reste difficile, pour cause de limites méthodologiques et d'un besoin de données scientifiques complémentaires non satisfait.

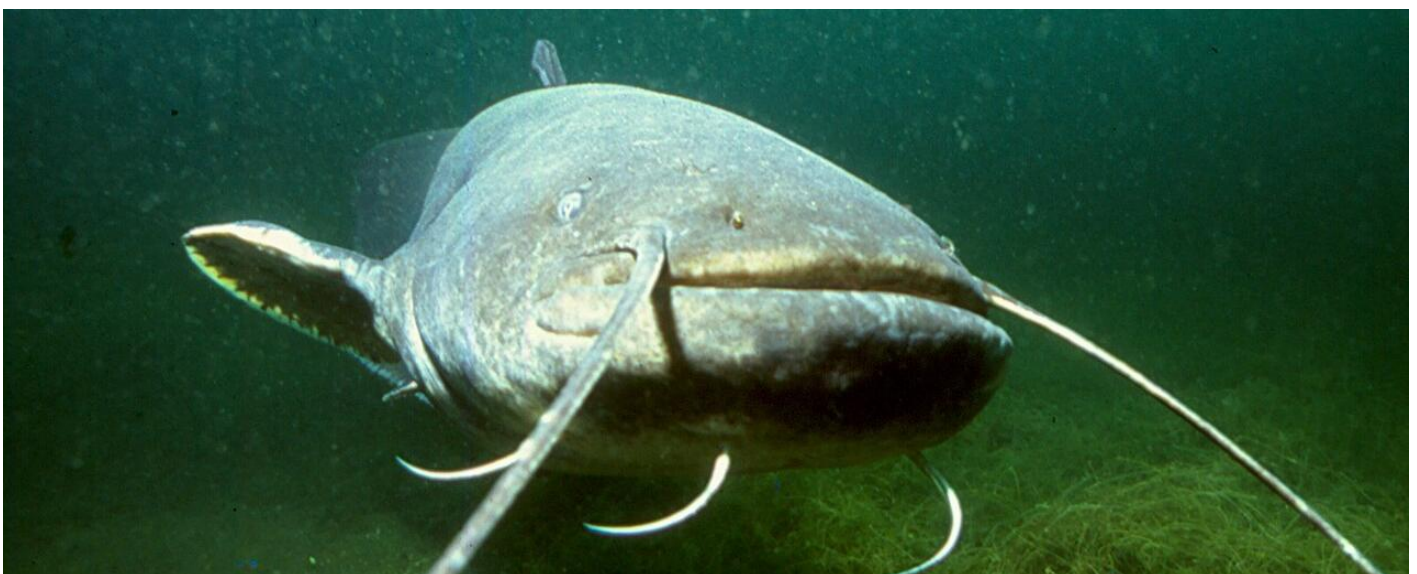
Le statut juridique à donner au silure reste lui aussi débattu, l'espèce étant considérée selon les points de vue comme une espèce exotique envahissante, une espèce susceptible d'occasionner des dégâts biologiques ou encore une espèce partiellement native dans certaines régions françaises. Du 14 février au 8 mars 2026, [une consultation publique](#) a d'ailleurs été organisée concernant le projet de décret visant à classer le silure glane comme « espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques » dans les bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne.

Enfin, plusieurs méthodes de gestion ont été testées, mais des questions restent en suspens : Quels engins utiliser pour réduire les effectifs ? Quels sont les risques de prises accessoires ? L'effarouchement ou la lutte biologique sont-elles des méthodes qui peuvent ou pourraient être efficaces ?...

La conclusion actuelle de cette intervention est la suivante : la science ne permet pas toujours d'apporter des réponses définitives dans les controverses liées à la gestion des espèces exotiques envahissantes, les connaissances restant partielles et parfois sujettes à interprétation selon les acteurs concernés. La science a besoin de temps.

La gestion par effarouchement a également été discutée, en complément des approches de prélèvement privilégiées par les pêcheurs professionnels. Cette approche vise à exploiter la capacité d'apprentissage du silure en intervenant sur les zones de frayères, afin de perturber son approche et de limiter son installation dans ces habitats. Elle nécessite une forte présence sur le terrain mais apparaît comme une des rares méthodes donnant des résultats mesurables. Des cas de silures stationnant durablement dans des zones favorables, puis pouvant être délogés, ont été évoqués, avec des expérimentations déjà menées sur certains sites. Le déploiement de ces pratiques dépend toutefois du cadre réglementaire, notamment si l'espèce est classée comme susceptible d'occasionner des déséquilibres biologiques.

Des travaux en cours, notamment une thèse accompagnée par la CNR, portent sur l'utilisation de signaux sonores pour développer des techniques d'effarouchement sélectif. L'objectif est de provoquer un éloignement des silures sans affecter les autres espèces, avec la limite possible d'une habitude des individus à ces stimuli.



RETOUR SUR L'ATELIER « Dénialisme et EEE »



Le déni est défini comme le refus d'accepter une réalité scientifique malgré des preuves disponibles. Ses prosélytes propagent des discours critiques, des controverses fabriquées utilisant des généralisations abusives, en particulier, pour ce qui nous concerne, en présentant des analogies entre les démarches de gestion de ces espèces exotiques et les regards négatifs souvent racistes portés sur les migrations humaines ou en minimisant, sinon niant, les acquis scientifiques sur la caractérisation des impacts des EEE.

Ces discours déniels peuvent contribuer à fragiliser la confiance du public envers les experts des sujets abordés et s'expriment principalement en dehors du cadre académique, notamment dans des médias d'opinion ou des blogs.

Les invasions biologiques sont en effet particulièrement concernées par ce phénomène en raison de leur complexité, de leur évolution rapide en termes de nature des espèces concernées et de dispersion géographique, des difficultés à quantifier certains impacts, des débats scientifiques autour des définitions ou encore des questions éthiques liées aux actions de gestion, particulièrement pour la faune. Plusieurs arguments déniels récurrents peuvent être cités, comme la minimisation des impacts des EEE, la mise en avant de leurs bénéfices ou encore l'idée que leur gestion reposerait sur une vision trop « puriste » de la nature.

Répondre directement aux discours déniels par des arguments factuels est souvent peu efficace, sinon contre-productif. En effet, le problème ne réside pas dans le manque de données scientifiques ou de contre-arguments, mais dans la manière dont ils sont perçus et reçus, les déniels n'étant jamais réceptifs aux données scientifiques factuelles qui leur sont présentées, et ce, dans de nombreux cas, pour des raisons tenant plutôt de l'idéologie. Il serait donc plus pertinent de cibler les publics soumis à ces discours, notamment les sceptiques, afin de chercher à influencer leur perception par des échanges d'informations appropriées. Ainsi, mieux comprendre les valeurs, points de vue et intérêts des publics réceptifs serait important pour adapter aux mieux nos manières de communiquer sur les invasions biologiques, pour améliorer les échanges de connaissances et la sensibilisation, afin de contrebalancer plus efficacement les discours déniels.

L'atelier s'est déroulé sous la forme d'un World Café organisé en considérant plusieurs types d'acteurs avec qui dialoguer : décideurs politiques, journalistes, acteurs économiques, grand public sensibilisé et non sensibilisé. Les discussions ont porté sur les freins propres à chaque public, les erreurs de communication à éviter ainsi que les messages et formats les plus adaptés pour améliorer la sensibilisation aux EEE.

Pour le grand public non sensibilisé, l'environnement n'est généralement pas perçu comme une priorité et les liens entre une baisse de qualité de vie et les invasions biologiques restent peu identifiés. Les impacts écologiques sont souvent jugés abstraits, car ils ne font pas partie de leur quotidien, tandis que l'esthétisme et l'attachement affectif à certaines espèces prennent le dessus. Cette situation s'explique notamment par une méconnaissance des espèces exotiques envahissantes, une difficulté à percevoir les conséquences concrètes de leurs développements et l'absence d'exemples locaux parlants. Les propositions de communication ont insisté sur des approches immersives comme les sorties nature, l'association entre nature et bien-être, l'illustration par des enjeux sanitaires facilement perçus (allergies, piqûres) ou des pertes de loisirs (accès

Ne nous trompons pas de cible : les causes de la destruction de la biosphère sont parfaitement connues, les Espèces Exotiques Envahissantes servent de bouc émissaire pour détourner l'action.



aux rivières et plans d'eau), avec des formats courts et accessibles tels que vidéos ou podcasts, ainsi que le recours à des influenceurs et à des supports visuels illustrant l'évolution des milieux dans le temps. Par exemple, valoriser le végétal local en mettant en avant les essences locales et leurs caractéristiques « positives » afin de présenter des alternatives aux EEE, grâce à des panneaux de sensibilisation au printemps dans les jardinerie par exemple. Une attention particulière doit toutefois être portée à l'évitement de discours anxigènes, moralisateurs ou trop techniques, ainsi qu'à la sensibilité du vocabulaire employé et aux questions liées au bien-être animal. Parler de restauration des écosystèmes plutôt que d'éradication est aussi un bon angle à prendre.

Chez les journalistes, le niveau de sensibilisation varie fortement selon les lignes éditoriales. Pour être relayés, les sujets doivent être accessibles, compréhensibles et susciter l'intérêt du public. Sur ce dernier point, la recherche du sensationnel pour attirer la lecture de l'article peut-être une contrainte dans la transmission de messages issus du monde scientifique. La complexité des concepts et du vocabulaire scientifique peut aussi constituer un certain frein à la diffusion de l'information en fonction de la ligne éditoriale du support médiatique. Les leviers identifiés reposeraient sur des messages simples reprenant les bases des concepts des invasions biologiques, un langage clair et si possible positif, ainsi que sur des exemples locaux bien identifiables et des comparaisons avant-après. Inviter les journalistes à participer à des réunions d'experts sur les EEE ou leur transmettre régulièrement des communiqués de presse présentant les résultats d'études permettrait également de renforcer leur compréhension voire leur intérêt pour le sujet.

Pour les acteurs économiques des filières végétales, des jardinerie, des animaleries ou de la foresterie, les invasions biologiques sont souvent perçues à travers le prisme des contraintes économiques et réglementaires. La crainte d'un impact financier négatif constitue un frein majeur à l'écoute des discours scientifiques sur les impacts des EEE. Le déniisme peut s'ancrer également dans la difficulté à modifier des filières commerciales établies et dans une faible responsabilisation perçue dans le phénomène des invasions biologiques. Pour la flore, les pistes d'action pourraient reposer sur la mise à disposition d'alternatives indigènes attractives et économiquement viables, en valorisant les bénéfices écologiques et paysagers associés à leur mise en œuvre. La mise en place de labels valorisant les entreprises engagées dans la préservation de la biodiversité pourrait renforcer cette dynamique. Il est également souligné la nécessité d'éviter la stigmatisation des filières et d'adopter des approches différenciées selon les secteurs. La vigilance porte principalement sur l'évitement du jargon si possible, de la stigmatisation des filières, des listes d'espèces à rallonge comportant des espèces peu innovantes ou vendeuses. Les approches doivent bien sûr être adaptées à chaque secteur.

Le grand public déjà sensibilisé (e.g., bénévoles d'associations environnementales, pêcheurs, naturalistes) présente un niveau de connaissance plus élevé mais parfois fragile, avec une forte sensibilité aux enjeux de conservation et au bien-être animal. Une partie de ce public peut considérer les déplacements d'espèces comme naturels et inévitables, ou que les dépenses incombées aux EEE seraient mieux utilisées ailleurs, ce qui peut limiter son adhésion aux actions de gestion. Quelques acteurs peuvent aussi envisager ou accepter comme du positif la présence de certaines EEE, comme les pêcheurs avec le Silure. Ainsi, les freins identifiés concernent notamment la difficulté à percevoir ou admettre l'ampleur des impacts, la perception de coûts de gestion élevés et une vision dynamique de la nature. Les approches recommandées mettent en avant la transparence scientifique avec la présentation des preuves et des incertitudes. Les sciences participatives et des visites de terrain peuvent aussi leur permettre de se rendre compte plus facilement des pressions ou de la menace que représentent les EEE pour la biodiversité et les écosystèmes dans leur ensemble, ainsi que des présentations de retours d'expérience de terrain et une communication organisée sur la multiplicité des impacts, y compris économiques, que peuvent produire les EEE. Une attention particulière pourrait être aussi portée à l'amnésie écologique dans des territoires où certaines EEE installées depuis longtemps sont considérées à tort comme indigènes.

Enfin, concernant **les décideurs politiques**, les invasions biologiques restent encore insuffisamment intégrées dans les priorités publiques malgré leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux déjà largement présentés à toutes les échelles, du local au national. Les arbitrages politiques et financiers sont souvent influencés par la volonté d'éviter les oppositions de la part des professionnels ou de la population, ainsi que par des considérations budgétaires et électorales. Dans ce contexte, il est nécessaire de disposer d'indicateurs d'aide à la décision, de mieux mettre en avant les coûts associés aux invasions biologiques et de renforcer la coordination institutionnelle et les dispositifs réglementaires. Cela implique notamment d'améliorer la coopération entre les différents acteurs concernés (État, collectivités territoriales, établissements publics, gestionnaires d'espaces naturels, organismes de recherche et acteurs socio-économiques), afin de partager les informations et d'assurer une réponse cohérente à l'échelle des territoires. Le développement de stratégies territoriales, par exemple à l'échelle des communautés de communes, pourrait favoriser ce partage d'expériences. Mettre en avant les impacts sur les sites patrimoniaux, touristiques ou économiques peut également constituer un moyen efficace de susciter l'intérêt des décideurs. La sensibilisation du grand public (et donc des électeurs) grâce aux médias locaux (e.g., gazette locales, chaînes d'information territoriales) peut par ailleurs favoriser une meilleure prise en compte politique du sujet. Il est également important de présenter des objectifs de gestion clairs et chiffrés, de démontrer les bénéfices à long terme des actions engagées et de rappeler qu'une intervention précoce est généralement beaucoup moins coûteuse au final qu'une gestion tardive. Les messages mettant en avant les bénéfices pour la qualité de vie, la santé des populations et les activités économiques locales sont particulièrement pertinents.

Quel que soit le type d'acteur concerné, les recommandations convergent vers la nécessité d'une communication claire, concrète et adaptée aux différents publics, reposant sur des exemples locaux et une articulation entre qualité de vie et invasions biologiques. L'importance d'éviter les discours culpabilisants ou alarmistes a largement été abordée lors de ces échanges, tout comme celle de reconnaître les incertitudes scientifiques tout en s'appuyant sur les connaissances avérées disponibles. Les approches participatives, pédagogiques et collectives sont également efficaces, de même que la prise en compte du coût de l'inaction.

Public cible	Freins principaux	Leviers de communication	Vigilances
Grand public non sensibilisé	Faible intérêt pour l'environnement, impacts perçus comme abstraits, attachement à certaines espèces exotiques	Qualité de vie, santé, loisirs, sorties nature, exemples locaux, valorisation des espèces locales	Éviter les discours anxiogènes, moralisateurs ou trop techniques
Journalistes	Complexité du sujet, manque de connaissances, besoin de sujets attractifs	Messages simples, exemples locaux, avant/après, échanges avec les experts, communiqués de presse	Limiter le jargon, s'adapter au niveau de sensibilisation du journaliste
Acteurs économiques	Craintes économiques et réglementaires, difficultés et freins commerciaux à changer les pratiques	Espèces alternatives locales viables économiquement, bénéfiques économiques et écologiques de leur utilisation, formations, labels valorisants	Éviter la stigmatisation et adapter les messages aux secteurs concernés
Grand public déjà sensibilisé	Perception de certains impacts comme limités, coûts de gestion jugés élevés, amnésie écologique	Transparence scientifique, visites de terrain, sciences participatives, retours d'expérience locaux	Reconnaître les incertitudes et les perceptions positives de certaines EEE
Décideurs politiques	Faible priorité politique, contraintes budgétaires, risque de contestation	Chiffrage des impacts et des coûts, bénéfiques pour le territoire, stratégies locales, objectifs mesurables	Éviter les discours trop techniques ou centrés sur les échecs

Tableau 1 : Récapitulatif des principaux freins, leviers et vigilances pour chaque type d'acteurs.

Ce premier atelier a permis de nombreux échanges et ouvert des réflexions importantes sur une démarche collective du réseau déjà approchée au fil des années à diverses reprises mais sans déclenchement actif. Il a bien montré la complexité des relations d'information entre les différents types d'acteurs identifiés pouvant être concernés au sein de la société dans laquelle le REST évolue.

Peut-être serait-il utile qu'il soit considéré comme une introduction à une réflexion stratégique collective à construire et donc suivi d'autres World Café pour préciser les leviers et les points de vigilance à développer, en s'appuyant sur les initiatives existantes à diverses échelles du réseau EEE dans le domaine des relations sociales, comme le groupe de travail "SHS & EEE" coordonné par Anouk Horman de la FCEN.

Liste des participants et intervenants en présentiel et [en visio](#) :

Nom	Prénom	Organisme
Abdallah	Mohamad	Laboratoire Ecodiv, Université de Rouen
Albert	Arnaud	OFB
Bade--vraie	Colleen	Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire
Bernery	Camille	Comité français de l'UICN
Boyer	Manon	ecf.INVABIO
Brusson	Romain	CNR
Chagneux	Coralie	FCEN
Chambonnière	Marie	Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
Charton-bissetta	Julie	EDF-R&D
Dao	Jérôme	CBN PMP
Delaquaize	François	MTE
Dutartre	Alain	CDR EEE
Fallour	Delphine	ONF
Hervé	Matthieu	SAGYRC
Horman	Anouk	FCEN
Jean	Pauline	ARBE
Kotwica	Guillaume	DREAL Hauts-de-France
Offerle	Julie	Conservatoire d'espaces naturels Hauts de France
Poirié	Fabien	Cerema
Pollin	Thomas	CNR
Poulet	Nicolas	OFB
Rabin	Nicolas	CNR
Reygrobellet	Jean-Philippe	EPTB Gardons
Sauze	Pascal	DREAL AURA
Singh	Clara	Comité français de l'UICN
Soubeyran	Yohann	UICN France
Turpin	Mélinda	CEN hauts de france
Varray	Sylvie	Fédération des CEN